

Morne-à-l'Eau, le 10 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

INSTALLATION DU COMITE DE PILOTAGE TEPCV DE LA VILLE DE MORNE-A-L'EAU

Le mercredi 12 juillet prochain, à 10h00 en salle de délibérations de hôtel, la ville de Morne-à-l'Eau organise le premier comité de pilotage en charge de la mise en œuvre du programme « 21 actions pour faire de Morne-à-l'Eau un TEP CV d'ici 2020 » dont l'ambition est d'accélérer la transition énergétique et climatique sur le territoire mornalien.

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Il s'agit d'une collectivité qui s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe en intervenant dans 6 domaines d'action prioritaires que sont :

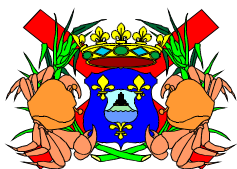
- La réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public,
- La diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports,
- Le développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets,
- La production d'énergies renouvelables locales,
- La préservation de la biodiversité, la protection des paysages et la promotion d'un urbanisme durable,
- La promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et la mobilisation des acteurs locaux.

L'enjeu de cet appel à projet est de mettre en œuvre l'accord de Paris pour le Climat conclu lors de la COP 21 en favorisant et en accélérant l'émergence de TEP-CV en leur permettant de bénéficier :

Il s'agit donc de faire de l'accord de Paris une réalité pour la France et donc pour la Guadeloupe.

CONTACT PRESSE : Ville de Morne-à-l'Eau : Jacques OFRANC – 0690 06 45 37

*Afin de relayer l'information au plus grand nombre,
la collaboration de votre média est vivement souhaitée.*



Commune de Morne à l'Eau

MORNE-A-L'EAU : un territoire en transition écologique

Depuis 2010, la ville de Morne-à-l'Eau a fait du développement durable l'enjeu majeur de son territoire en élaborant son Programme Stratégique d'Eco citoyenneté et d'Ecodéveloppement ainsi que son projet territorial de développement durable.

Ce travail, fruit d'une importante concertation avec les habitants, les acteurs économiques du territoire, les partenaires institutionnels, les élus et les services de la ville, est aujourd'hui reconnu à l'échelle locale comme nationale.

En 2014, la ville a obtenu le premier prix des collectivités durables d'Outre-Mer.

En octobre 2015, elle a obtenu la reconnaissance nationale Agenda 21 local France, levier de croissance verte, confirmant ainsi l'excellence du projet de développement durable du territoire.

Ce dernier présente les huit grandes orientations de la ville aux fins de répondre aux enjeux du développement durable visant à faire de Morne-à-l'Eau un Territoire d'excellence environnementale.



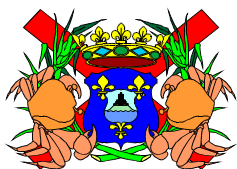
Aussi, c'est en toute cohérence avec sa stratégie territoriale de développement durable que la ville a lancé son projet urbain de mise en écoquartier de son centre-bourg dans le cadre d'une démarche AEU2® qui met en avant l'enjeu de la transition écologique dont énergétique pour un renouvellement urbain vertueux.



Toujours aux fins de répondre à ses ambitions en matière de transition écologique, la ville est membre du réseau européen URBACT de coopération territorialisée – CityMobilNet. L'objectif pour les villes membres de ce réseau de planification est d'élaborer le plan d'actions intégrées de leur SUMP® (Sustainable Urban Mobility

Plan).

Ainsi compte tenu des domaines d'intervention prioritaires de l'Appel à Projet du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, devenu depuis Ministère de ma Transition écologique et solidaire, la ville de Morne-à-l'Eau est lauréate de l'appel à projet TEP-CV depuis le 6 décembre 2016.



« 21 actions pour faire de Morne-à-l'Eau, un TEPCV d'ici 2020 »

Le programme « 21 actions pour faire de Morne-à-l'Eau un TEPCV d'ici 2020 » traduit la volonté de la municipalité de développer des projets intégrant les domaines d'intervention prioritaires que sont :

1. Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public

Améliorer la gestion de l'éclairage public : Mise en place d'un éclairage public solaire haute performance dans le périmètre de l'éco quartier AEU2® du centre bourg (tranche 1).

Renouveler le parc de climatiseurs existants : Acquisition de climatiseurs d'efficacité énergétique supérieure.

2. Diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports

Développer la mobilité électrique dans le périmètre de l'éco quartier AEU2® du centre bourg et dans le cadre du réseau de planification URBACT-City Mobil Net : Acquisition de trois véhicules électriques et de 5 vélos à assistance électrique rechargés par l'énergie solaire.

Mettre place un stationnement décentralisé dans le périmètre de l'écoquartier : Réalisation de places de parkings perméables – spot de biodiversité urbaine.

Développer un service de mobilité à la demande - Mornalo Cyclo Pousse : Acquisition de 5 cyclo pousse électriques solaires.

3. Développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets

Améliorer la collecte séparée des EMR dans le périmètre de l'éco-quartier du centre Bourg : Création et distribution de 8 000 kits pour le tri dans les foyers l'écoquartier produits par une start up Guadeloupéenne.

Renforcer les actions d'entretien des espaces publics sans utilisation de produits phytosanitaires et l'amélioration du cadre de vie : Acquisition d'outils de désherbage-thermique zéro phyto et de collecte électrique des déchets au sol.

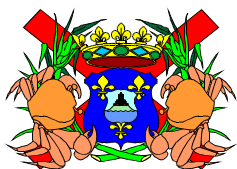
Soutenir l'innovation et l'économie pour la croissance verte : création d'une pépinière d'entreprises (Start-Grippon), espace de co working pour la transition écologique et énergétique.

4. Production d'énergies renouvelables locales

Faire de l'Eglise Saint-André de Morne-à-l'Eau- Monument historique- un BEPOS : Etude de mise en place de panneaux photovoltaïques et mise en lumière LED de ce patrimoine.

Développer la production d'énergie propre : Installation d'une ferme photovoltaïque avec stockage dans le cadre la réintégration écologique et environnementale de l'ancienne décharge de Gédéon.

Développer la production d'énergie propre : installation d'une unité de méthanisation dans la future zone d'activité de Blanchet.



5. Préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable

Développer des espaces de nature de proximité dans le périmètre de l'éco-quartier AEU2® du centre bourg : Création d'un verger jardin partagé.

Développer des espaces de nature de proximité dans le périmètre de l'éco-quartier AEU2® : Plantation d'un millier d'arbres en alignement et sur les espaces urbains.

6. Promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux

S'adapter à son climat : Mise en place d'un système d'alerte en cas d'inondation dans le périmètre de l'écoquartier AEU2 du centre bourg.

Communiquer et informer sur les objectifs et orientation du projet d'éco quartier AEU2 ® du centre Bourg : création de spots thématiques et de panneaux d'exposition – explicatifs sur le projet – exposition.

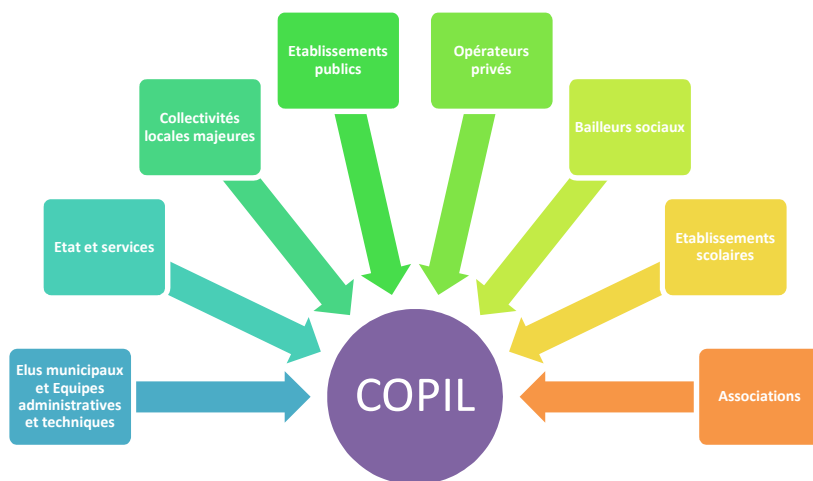
Développer une application pour smartphone : "Gripçon durable" sur mobilité, achat et tourisme responsables et durables dans le centre bourg par une start up guadeloupéenne.

Valoriser la réintégration écologique et énergétique de l'ancienne décharge de Gédéon-Bambou : Mise en place d'une exposition permanente mobile.

Développer la mobilité douce à vocation éco-touristique : Mise en place de la signalétique complémentaire sur les traces et sentiers.

Le montant global du programme est évalué à 2 688 250 € et bénéficie d'un appui au titre du fonds de soutien de la transition Energétique d'un montant de 2 millions d'euros.

Ce programme est piloté par le Maire avec l'appui de ses équipes municipale et administrative.



Les différents partenaires institutionnels et de la société civile seront mobilisés : Ministères, Préfecture, DéAL, ADEME, Région Guadeloupe, Département de la Guadeloupe, CANGT, Conservatoire du littoral, ONF, PNG, SYMEG, EDF, SYNERGILE, Associations d'utilisateurs, d'environnement, artisans, agriculteurs, commerçants, établissements scolaires, bailleurs sociaux, opérateurs privés,ect.